



ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Les Rochers Sévigné

Les piliers du Règlement Intérieur*

01

Sécurité des personnes (élèves et adultes)

Pas d'agression physique ou verbale, de menace, de harcèlement ou cyber-harcèlement, d'objets dangereux ou substances illicites. Respect des protocoles et matériels de sécurité. Signalement à un adulte en cas de danger.

02

Engagement dans les apprentissages

Assiduité, ponctualité, respect des règles de classe ou d'études (matériel scolaire, travail personnel, engagement dans les activités, coopération)

03

Tolérance, vivre-ensemble

Respect mutuel, ouverture aux différences. Liberté d'expression et de croyance en accord avec les principes de laïcité. Pas de propos discriminatoires, vulgaires, racistes, antisémites, sexistes, homophobes. Usage du téléphone portable interdit

04

Respect des biens, des espaces

Pas de dégradation des équipements ou de matériels (du collège, des adultes et élèves). Circulation dans le calme, respect des zones d'accès.

05

Implication, développement de l'autonomie

Apprentissage de la citoyenneté, participation aux instances, valorisation des projets et prises d'initiative (foyer, club, atelier). Encouragement au développement de l'autonomie



ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS

pHARe

*Version intégrale du RI sur le site internet du collège (Màj-07/2025)